



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Diversité des expressions culturelles

4.IGC

Distribution limitée

CE/10/4.IGC/205/INF.5
Paris, le 27 octobre 2010
Original :anglais

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Quatrième session ordinaire
Paris, Siège de l'UNESCO
29 novembre – 3 décembre 2010

DOCUMENT D'INFORMATION

**Collecte de l'information, des données et des bonnes pratiques :
mécanismes et outils existants**

Liste des acronymes

BID	Banque interaméricaine de développement
CAB	Convention Andrés Bello
CARICOM	Communauté caribéenne
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CONACULTA	Conseil national pour la culture et les arts du Mexique
COE	Conseil de l'Europe
DCMS	Département de la culture, des médias et du sport
HKSAR	Région administrative spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine
ICEX	Institut espagnol du commerce extérieur
OEA	Organisation des États Américains
OEI	Organisation des États Ibéro-américains
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIT	Organisation internationale du travail
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Collecte de l'information, des données et des bonnes pratiques : mécanismes et outils existants

1. Contexte

En décembre 2009, lors de sa troisième session ordinaire, le Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a demandé au Secrétariat de préparer une étude des mécanismes et outils de collecte de l'information, des données et des bonnes pratiques existant dans le monde en matière d'expressions culturelles.

La réalisation de cette étude a mis en évidence la multiplication, depuis une dizaine d'années, des initiatives visant à rendre accessibles l'information, les données et les bonnes pratiques relatives au(x) secteur(s) culturel(s). Ce phénomène tient à la reconnaissance croissante, dans le monde entier, du rôle tant économique que social du secteur culturel, au besoin croissant de savoirs spécialisés des sociétés contemporaines et à un glissement de perspective privilégiant les politiques empiriques. Par ailleurs, le volume d'informations disponibles à l'échelle locale, régionale et nationale connaît également une très forte expansion due, notamment, au développement des réseaux et portails en ligne.

En outre, il est apparu que des inventaires ont été entrepris aux niveaux régional et mondial pour recenser, organiser et diffuser ces nombreuses initiatives, avec un succès mitigé. De tels inventaires se heurtent fréquemment à l'écologie complexe de l'infrastructure et des sources d'information et de savoir, ainsi qu'à la dispersion tant physique que virtuelle de l'information, des données et des bonnes pratiques dans divers organismes et institutions publics et privés, et dans les ONG.

L'étude ci-après fournit une brève description des différents types de producteurs et diffuseurs de savoirs. Un échantillonnage d'initiatives issues de toutes les régions du monde permet d'illustrer la diversité de ces acteurs et certaines de leurs activités de collecte et de diffusion d'informations et de données. Elle ne saurait être considérée comme un inventaire représentatif ni exhaustif constituant l'aboutissement d'une analyse détaillée, mais comme un exercice évolutif qu'il appartient à toutes les parties prenantes à la Convention de poursuivre, en particulier les points de contact nationaux.

2. Types et exemples d'acteurs

Il existe très peu de mécanismes uniques qui collectent de façon périodique l'information, les données et/ou les bonnes pratiques afin de surveiller les tendances et les progrès en matière d'expressions culturelles dans un seul pays, sans parler d'un tel mécanisme à l'échelle régionale ou internationale. Il s'agit plutôt d'une somme de contributions de multiples organisations, institutions et sources nécessitant d'être identifiées et reconnues.

Mark Schuster, expert de renommée internationale, a tout d'abord classé l'infrastructure informationnelle culturelle selon une typologie de modèles organisationnels comprenant les institutions publiques, les instituts de recherche indépendants à but non lucratif, les centres de recherche universitaires, les entreprises privées et les observatoires culturels. Depuis la sortie de son étude au début du nouveau millénaire, la réalité est devenue encore plus complexe. Le paysage actuel se caractérise par une grande variété et une combinaison de *modèles de fonctionnement* (suivant les objectifs, le mandat, la portée géographique et thématique) ainsi que de *modalités de financement* (avec des ressources qui peuvent être à la fois publiques et privées).

Le travail de Schuster a mis en lumière le rôle important joué par les **institutions publiques** dans la collecte de l'information, des données et des bonnes pratiques. En témoigne entre autres l'effort de recherche culturelle au sein des Ministères de la culture, par exemple au *Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)*¹ (France) ou dans des organismes de

¹ <<http://www.culture.gouv.fr/nav/index-stat.html>>

financement des arts exploitant de grands systèmes d'information culturelle tels que ceux mis en place au Mexique (CONACULTA²), en Colombie (Ministère de la culture³), ou en Argentine (Secrétariat d'État à la culture⁴). D'autres efforts sont dus aux organismes internationaux, transrégionaux ou nationaux de statistiques : Institut de statistique de l'UNESCO⁵, EUROSTAT⁶, bureaux nationaux de statistiques (tels que l'Institut brésilien de géographie et de statistique⁷ ou Statistics Finland⁸) ainsi qu'à des organismes locaux comme les Chambres de commerce (par exemple l'ICEX en Espagne).

Les **groupes de travail ou équipes nationales** rassemblant des représentants de départements ministériels et des professionnels du secteur culturel produisent également une abondance d'informations nécessaires pour comprendre ce qui se passe dans le domaine des expressions culturelles à un moment donné au niveau régional, national ou local. Les résultats de leurs travaux font habituellement l'objet de rapports parmi lesquels⁹ :

- *Impact of the Arts and Creative Industries on Africa's Economy*¹⁰ [L'impact des arts et des industries créatives sur l'économie africaine] (Etude réalisée par des ONG et financée par la Fondation Doen, la Fondation Stromme et le Ministère fédéral nigérian du commerce et de l'industrie) ;
- *Creative Industries Mapping Documents*¹¹ [Documents d'études sur les industries créatives] (DCMS, UK) ;
- *Impacto del sector fonográfico en la economía colombiana* [L'impact du secteur phonographique sur l'économie colombienne]¹² (Ministère de la culture/Convention Andrés Bello, 2003) ;
- *Creative Industries in South Australia*¹³ [Les industries créatives en Australie du Sud] (Gouvernement d'Australie du Sud) ;
- *Baseline study on Hong Kong's Creative Industries* [Etude fondamentale des industries créatives de Hong Kong]¹⁴ (Gouvernement de la HKSAR, 2003).

À cette liste d'acteurs publics peuvent être ajoutés : les **institutions internationales** (UNESCO, PNUD, CNUCED, OMPI) et leurs bureaux hors siège ; les **organisations intergouvernementales** telles que l'OEA, l'OEI, l'OIF, la BID, la CARICOM, la CAB, l'UEMOA ou le COE ; les **organisations d'intégration économique régionale** comme l'UE, et/ou d'autres **organismes et institutions** telles que les Commissions nationales pour l'UNESCO, le British Council, etc. Ces

² <<http://sic.conaculta.gob.mx/?lan=2>>

³ <<http://www.sinic.gov.co/SINIC>>

⁴ <<http://sinca.cultura.gov.ar/sic/mapacultural/metadata.php>>

⁵ <<http://www.uis.unesco.org>>. La page culturelle de l'ISU fournit une liste de liens avec des sources de statistiques sur la culture et la communication dans le monde entier.

⁶ <<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/culture/introduction>>

⁷ <<http://www.ibge.gov.br>>

⁸ <http://www.stat.fi/til/kl_t_en.html>

⁹ Pour plus d'informations et de liens avec des études et rapports sur les industries culturelles dans le monde, consulter l'adresse suivante: <<http://www.unesco.org/culture/en/creativeindustriesmapping>>

¹⁰ <http://www.creative-africa.org/CREATIVE-AFRICA_2008/components/com_jooget/file/collation_of_research_on_the_impact_of_art_culture_and_creative_industries_in_africa.pdf>

¹¹ <<http://www.culture.gov.uk/>>

¹² <http://www.sinic.gov.co/SINIC/CuentaSatelite/documentos/libro_impacto_fonografico.pdf>

¹³ <http://www.arts.sa.gov.au/webdata/resources/files/CI_REPORT.pdf>

¹⁴ <[http://www.cpu.gov.hk/english/documents/new/press/baseline%20study\(eng\).pdf](http://www.cpu.gov.hk/english/documents/new/press/baseline%20study(eng).pdf)>

acteurs produisent eux-mêmes de l'information ou commandent des études à des experts extérieurs, telles que :

- *Mapping Studies on Crafts, Performing and Visual Arts, Film, Music and Television as well as Ethno-tourism Industry* [Etudes de l'OIT sur l'artisanat, les arts du spectacle et les arts visuels, le cinéma, la musique et la télévision ainsi que l'industrie de l'ethnotourisme]¹⁵ dans les pays de la SADC ;
- le *Guide pour l'évaluation de la contribution économique des industries du droit d'auteur de l'OMPI*¹⁶, qui a été adopté dans des pays comme l'Australie, le Brésil, la Bulgarie, le Chili, la Colombie, la Croatie, la Hongrie, la Jamaïque, la Lettonie, le Liban, le Mexique, le Paraguay, les Philippines, la Roumanie, la Russie, Singapour, l'Uruguay, l'Ukraine, etc. ;
- le projet *Economía+Cultura* (Economie+Culture) de la Convention Andrés Bello, série complète d'études nationales sur le secteur de la culture en Bolivie, au Chili, en Colombie, en Équateur, au Pérou et au Venezuela ;
- le rapport de la CARICOM *The Cultural Industries in CARICOM: Trade and Development Changes* [Les industries culturelles de la CARICOM : défis du commerce et du développement] ;
- les études de la BID, parmi lesquelles *Analysis and Quantification of Cultural Industries of Guatemala*¹⁷ [Analyse et quantification des industries culturelles du Guatemala] ;
- les rapports du British Council dont *Creative Lebanon – a framework for future prosperity*¹⁸ [Liban créatif – cadre pour une prospérité future] et *Gauteng Creative Mapping Project* [Projet créatif du Gauteng] ;
- l'étude de la Commission nationale allemande pour l'UNESCO sur *La culture et les industries créatives en Allemagne*¹⁹.

Les projets plus vastes réunissant des équipes travaillant ensemble au sein de **communautés de pratique** peuvent être considérés aussi comme des mécanismes importants de collecte d'information et de données sur les expressions culturelles : c'est le cas par exemple du *Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe*, projet conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Institut européen de recherche comparative sur la culture²⁰.

D'autres communautés de pratique produisant et diffusant de l'information et des bonnes pratiques sont en projet dans différentes régions du monde et ont commencé à prendre forme, par exemple, dans huit États arabes, où de nouveaux groupes d'experts indépendants et gouvernementaux travaillent sur les politiques culturelles avec le concours de la Fondation européenne de la culture²¹. Un autre exemple est celui du groupe de travail sur les politiques culturelles créé par le réseau africain d'ONG ARTERial, soutenu par la Fondation du Commonwealth et la Fondation Doen.

¹⁵ <http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---ifp_seed/documents/publication/wcms_117682.pdf>

¹⁶ <http://www.wipo.int/sme/en/documents/guides/copyright_industries.htm>

¹⁷ <<http://www.iadb.org/topics/topic.cfm?id=CULT&lang=en>>

¹⁸ <<http://www.britishcouncil.org/lebanon-creative-lebanon-full-report.pdf>>

¹⁹ <http://www.unesco.de/fileadmin/medien/Dokumente/Bibliothek/culture_and_creative_industries.pdf>

²⁰ <<http://www.culturalpolicies.net>>

²¹ <<http://www.mawred.org/en/services/cultural-policies/157-conference>>

De même, les **associations sectorielles** groupent des ressources et réalisent des études, telles que le rapport annuel de l'Association des éditeurs sud-africains (PASA) *Book Publishing Industry Survey* [enquête sur l'industrie du livre] ou les Digital Music Reports sur l'état de la musique numérique publiés annuellement par la Fédération internationale de l'industrie phonographique.

Devant la demande croissante d'information à propos des secteurs de la culture et des médias, des **entreprises de conseil privées** comme PricewaterhouseCoopers International (PwC), IDATE, Screen Digest ou Booz Allen Hamilton ont commencé à se spécialiser dans l'offre de données et d'information à l'échelle mondiale, régionale et nationale ; PwC publie, par exemple, une *Enquête mondiale sur l'industrie des loisirs et des médias*, une enquête sur les médias arabes (*The Arab Media Outlook*) et un rapport sur l'industrie indienne des loisirs et des médias (*Indian Entertainment and Media Industry Report*).

Les **observatoires culturels** sont de plus en plus nombreux dans le monde et diffèrent par leur approche, sectorielle ou géographique, leur mandat ainsi que par leur financement, selon qu'il relève des pouvoirs publics ou qu'ils soient des ONG indépendantes. Peuvent être cités à titre d'exemples :

- le portail ibéro-américain de coopération et gestion culturelles²² (Espagne) ;
- l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique²³ (Mozambique) ;
- l'Observatoire culturel ACP, pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique²⁴ ;
- l'Observatoire européen de l'audiovisuel²⁵ (France) ;
- l'Observatoire régional pour le financement de la culture en Europe centrale et orientale²⁶ (Hongrie) ;
- l'Observatoire des industries créatives²⁷ (Argentine) ;
- l'Observatoire de la Culture et des Communications du Québec²⁸ (Canada).

Les **réseaux internationaux et/ou régionaux** de parties prenantes à la Convention tels qu'artistes, professionnels des industries culturelles, ONG, organisations culturelles, etc., collectent et diffusent des informations, données et documents dans le but de promouvoir la transparence et de responsabiliser la société civile. Ils organisent également des débats et suscitent le dialogue sur des problématiques qui leur semblent essentielles et particulièrement, pertinentes au regard de la future mise en œuvre de la Convention. Parmi ces réseaux figurent les suivants :

- le Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle et les coalitions nationales de plus de 40 pays²⁹ (Canada) ;
- le réseau ARTerial³⁰ (Afrique du Sud) ;
- le réseau Culturelink³¹ (Croatie).

²² <<http://www.gestioncultural.org/gc>>

²³ <<http://www.ocpanet.org>>

²⁴ <<http://www.acpcultures.eu>>

²⁵ <<http://www.obs.coe.int>>

²⁶ <<http://www.budobs.org>>

²⁷ <<http://observatorioic.blogspot.com/>>

²⁸ <<http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/default.htm>>

²⁹ <<http://www.ifccd.com>>

³⁰ <<http://www.arterialnetwork.org>>

Par ailleurs, un nombre toujours plus important de **plates-formes en ligne** diffusent des informations artistiques et culturelles sur l'évolution des politiques, les conférences et événements à venir, les derniers résultats de recherche et l'actualité artistique et culturelle, parmi lesquelles :

- *culture360.org*³², plate-forme en ligne du Dialogue Asie-Europe et de la Fondation Asie-Europe (Singapour) ;
- le système d'information en ligne de la Fédération internationale de Conseils des arts et d'agences culturelles³³ (Australie) ;
- Sudplanete, Portail de la diversité culturelle³⁴ (France) ;
- LabforCulture³⁵ (Pays-Bas) ;
- Africultures³⁶ (Sénégal/France).

Nombre de ces acteurs et institutions publics et privés ont contribué aux **initiatives de recherche internationales** qui ont produit (et continuent de produire) des informations et des données utiles à la mise en œuvre de la Convention 2005. Parmi ces initiatives peuvent être cités :

- le *Rapport mondial sur la culture* de l'UNESCO (1998, 2000, 2009) ;
- le *Rapport sur le développement humain* du PNUD (2004) ;
- le *Rapport sur l'économie créative* de la CNUCED (2008) ;
- les projets MDG-F, collectant des données primaires et secondaires sur les industries culturelles dans des pays spécifiques comme le Costa Rica ou le Mozambique ;
- le rapport *Cultures and Globalisation Series* [cultures et mondialisation], Anheier et Isar (2007, 2008, 2009, 2010) ;
- les évaluations de politiques culturelles nationales du Conseil de l'Europe (également en Asie).

3. Défis

La Convention 2005 invite, aux termes de ses articles 9 et 19, à l'échange, l'analyse et la diffusion de l'information, des statistiques et des bonnes pratiques relatives à la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. La vue d'ensemble qui précède amène à formuler certaines observations sur les principaux défis posés par une mise en œuvre pleine et efficace de ces articles au niveau international.

Il a été observé précédemment que de multiples acteurs publics, privés et de la société civile sont engagés dans un effort de collecte de l'information et de données, avec des mandats et un éventail d'activités extrêmement divers.

Certains s'attachent à élaborer de nouveaux concepts ou méthodologies pour étudier le secteur culturel, recueillir des données sur un domaine spécifique comme la production et la distribution d'œuvres musicales, fournir des informations essentielles sur les politiques et stratégies culturelles de leur pays, etc.

³¹ <<http://www.culturelink.org>>

³² <<http://culture360.org>>

³³ <<http://www.ifacca.org>>

³⁴ <<http://www.sudplanete.net>>

³⁵ <<http://www.labforculture.org>>

³⁶ <<http://www.africultures.com/php>>

D'autres servent différents objectifs tels que contribuer à la formulation de nouvelles politiques ou stratégies, sensibiliser les parties prenantes concernées et les inciter au dialogue sur la Convention et son impact potentiel, identifier et transmettre les informations relatives aux possibilités de financement des artistes et des professionnels de la culture, ou informer les simples citoyens des voies pour soutenir diverses expressions culturelles.

Nombre de ces acteurs rencontrent, dans l'exercice de telles activités de production d'informations et de savoir, de très grandes difficultés liées à l'absence de financements et d'appuis politiques stables et permanents.

Des défis supplémentaires d'ordre technique se posent en raison des niveaux inégaux de compétence professionnelle, de technologie et d'infrastructure disponibles, de l'existence ou non d'une communauté de recherche culturelle, de l'accès aux informations et données nécessaires à l'analyse ou à la collecte des bonnes pratiques, de la rareté des mécanismes de contrôle des données, etc. Il en résulte de sérieux déséquilibres dans la disponibilité et la qualité de l'information et des données dans le monde.

Cette observation générale se voit confirmée par les résultats du groupe de travail d'ENCATC et par le projet de la « Carte mondiale des observatoires culturels »³⁷, démontrant une offre inégale à la surface de la planète de ces organismes qui produisent et diffusent les informations, données et bonnes pratiques : une majorité se trouve en effet en Europe (60 %) et en Amérique latine (30 %), peu en Afrique et presque aucun dans la région Asie-Pacifique et les États arabes (10 %).

4. Conclusion

La collecte systématique et durable d'information, de statistiques et de bonnes pratiques dans le domaine de la diversité des expressions culturelles est indispensable à la mise en œuvre future de l'article 19 de la Convention de 2005. Elle suppose de relever certains des défis identifiés ci-dessus, notamment de s'assurer qu'il existe au niveau des pays un soutien à l'infrastructure et à l'expertise informationnelles et de recherche, afin de rendre possibles l'échange et la diffusion des informations pertinentes sur un plan international.

Parallèlement, il importe de reconnaître que des appels à la création de liens et/ou au renforcement des liens entre acteurs et entre leurs activités sont lancés depuis des années, afin d'offrir un accès mondial à l'information et au savoir sans créer de nouvelles structures administratives centralisées. Toutefois, compte tenu de la variété existante des démarches de collecte de l'information et des données, il faut bien admettre que relier les informations disponibles ne suffira pas.

Une solution serait pour les producteurs et diffuseurs de savoirs de prendre sciemment la décision d'aligner certaines de leurs activités sur les objectifs de partage de l'information de la Convention, contribuant ainsi à sa mise en œuvre. Ils peuvent le faire, par exemple en balisant³⁸ l'information, les données et les bonnes pratiques qu'ils produisent, lesquelles présentent une utilité pour les parties prenantes de la Convention. Un tel système de balisage de contenus ou de connaissances pourrait apporter à ces producteurs et diffuseurs une valeur ajoutée et la reconnaissance de leur travail. Les résultats peuvent être publiés sur le site Web de la Convention 2005.

³⁷ <<http://www.gestioncultural.org/gc/es/pdf/Poster-MMOC-eng.pdf>>

³⁸ Le balisage de contenus ou de savoirs est une technique qui permet d'identifier, décrire ou définir les ressources informationnelles. Conçues par des théoriciens de la gestion des connaissances, les balises ne sont pas de simples mots clés ou termes non hiérarchiques traditionnels, mais un type de métadonnées qui saisit les contenus ou connaissances. Cette saisie peut se faire sous forme de descriptions, catégorisations, classifications, données sémantiques, commentaires, notes, annotations, hyperdonnées, hyperliens, ou références recueillies dans des profils de balisage. Cette technique est souvent utilisée pour saisir des ressources informationnelles disséminées dans des gisements hétérogènes. Elle offre généralement davantage de souplesse que d'autres systèmes de gestion des connaissances.